Le Bureau d'expertises extrajudiciaires de la FMH: des prestations sous un seul toit pour les trois régions linguistiques

L'erreur est humaine et le domaine médical n'échappe pas à la règle. L'activité du Bureau d'expertises extrajudiciaires de la FMH s'inscrit dans cette perspective: les patients peuvent y recourir s'ils soupçonnent une faute de diagnostic ou de traitement ayant entraîné une atteinte considérable à la santé et si un accord avec l'assureur responsabilité civile concerné ne peut être trouvé. A compter du 7 juillet 2008, le Bureau d'expertises est installé de manière centrale à Berne et maintient son offre pour l'ensemble de la Suisse.

Nouveaux bureaux à Berne

Jusqu'ici, la FMH disposait de deux bureaux d'expertises à Berne et à Lausanne gérés chacun par une responsable. Pour simplifier la collaboration, il a été décidé de les réunir. L'implantation à Berne s'imposait vu la présence dans cette ville du secrétariat général et du service juridique de la FMH. Mme Susanne Friedli continue de gérer les dossiers de Suisse alémanique et du Tessin. Mme Brigitte Mottet ayant renoncé à venir à Berne, c'est M. Eric Vuithier qui s'occupera dès août 2008 des dossiers romands. Le soutien juridique reste assuré par le service juridique de la

FMH, à savoir par Mme Nathalie Favre pour la Suisse romande et par Mme Lucia Rabia pour la Suisse alémanique et le Tessin.

L'offre reste identique

Rien ne change, hormis l'adresse postale et le numéro de téléphone. Il n'est toujours pas possible de venir personnellement au Bureau d'expertises. La procédure a lieu par écrit et les renseignements et conseils se donnent par téléphone ou sous forme écrite. Les prestations pour la Suisse romande restent inchangées malgré la fermeture du bureau de Lausanne.

Suisse alémanique et Tessin

Aussergerichtliche Gutachterstelle der FMH, Postfach 6159, 3001 Bern Tel. 031 380 58 10, Fax 031 380 58 19 Susanne Friedli, Tel. 031 380 58 12 Lucia Rabia, Fürsprecherin (juristische Unterstützung)

Suisse romande

Bureau d'expertises extrajudiciaires de la FMH, Case postale 6159, 3001 Berne tél. 031 380 58 10, fax 031 380 58 19 Eric Vuithier, tél. 031 380 58 14 (dès le 11.8.2008) Nathalie Favre, licenciée en droit (soutien juridique)

